

Règlement de la 3ème FRED CUP : tournoi de double par équipe - En hommage à Frédéric Hurtevent 13 et 14 décembre 2025

Article 1 – GENERALITES

1. Le tournoi est un tournoi national, autorisé sous le numéro [25.LIFB.78/TE.F Dossier 2500365](#). Il s'agit d'un tournoi par équipe qui se déroulera selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

2. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence de compétition. L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi si le nombre d'inscrits est insuffisant.

3. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

4. Le juge arbitre principal de cette compétition, désigné par le comité d'organisation est monsieur Eric PETIT. Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

5. Le tournoi se déroulera sur 6 terrains samedi 13 **et** dimanche 14 décembre 2025 au Gymnase du jeu de Paume, 3 allée du Hameau de la Reine, 78150 VILLEPREUX.
Chaque équipe jouera sur les deux jours de compétition, il n'y a pas d'élimination.

Article 2 – INSCRIPTIONS

1. Les frais d'inscription sont fixés à :

- 90 € par équipe de 6 joueurs et 3 € par joueur supplémentaire.
2€ par joueur inscrit seront reversés à la FFBAD. 1 € par joueur sera versé à l'association SOLIBAD.

2. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 14 novembre 2025. Le tirage au sort aura lieu le samedi 22 novembre 2025.

3. Le Géo principal du tournoi sera Eric PERRET.

4. Les inscriptions seront ouvertes le 04 septembre 2025 à 23h59 et se feront par mail à l'adresse suivante : fredcup.org@gmail.com et le règlement des équipes par virement. Un accusé de réception par mail vous sera adressé.

Virement à effectuer en faveur de : CIC Villepreux

Titulaire du compte : BADMINTON CLUB DE VILLEPREUX

Code banque : 30066 Code guichet : 10330

N° de compte : 00020128601 Clé RIB : 19

IBAN : FR76 3006 6103 3000 0201 2860 119 BIC : CMCIFRPP

Merci d'indiquer dans le libellé du virement, votre club et nom d'équipe

5. Une pré-réservation valable une semaine peut être faite par mail en envoyant la fiche d'inscription complétée au format Excel à l'adresse : fredcup.org@gmail.com
L'inscription d'une équipe sera considérée comme définitive à réception du règlement.
Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.

5 Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.

Une inscription, pour être valide, doit respecter les critères suivants :

- 1 inscription par équipe, avec un capitaine, la liste des joueurs et un nom d'équipe

- Le règlement par virement du montant total

Article 3- LES JOUEURS

1. Chaque participant doit être licencié à la FFBad à la date du tirage au sort pour pouvoir participer à la compétition.
2. Le tournoi est ouvert aux licenciés :
 - junior, seniors et vétérans
 - avec un classement maximal R6 et CPPH <ou égal 6 600 points dans les tableaux double et mixte
3. Le tournoi est ouvert à tout licencié FFBad, quelle que soit l'implantation géographique de son club.
4. L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes par club et par série ;
5. Chaque joueur doit impérativement se faire pointer à la table de d'accueil dès son arrivée sur le site de la présente compétition.
Chaque capitaine doit également signer la fiche de déclaration de présence de son équipe, avant le début du premier match de sa série.

Article 4- LES EQUIPES

1. Les équipes seront composées d'un minimum de 3 joueuses et 3 joueurs, et au plus de 4 femmes et 4 hommes.
Les joueurs d'une même équipe peuvent appartenir à des clubs différents, et être de classements différents, dans la limite du CPPH de +-1000.
2. Chaque équipe doit désigner un capitaine qui sera le représentant unique de cette équipe auprès des autres équipes et qui est le seul interlocuteur autorisé à déposer une réclamation à la table de marque ou auprès du juge arbitre.
3. Chaque équipe doit être identifiable par un nom.
4. Le nombre d'équipe est limité à 18, réparties en plusieurs séries. Ce nombre dépend des possibilités ouvertes à l'organisation de la compétition, suite au dépouillement des fiches d'inscriptions reçues (confection des tableaux, enchaînement des matchs). En cas d'inscriptions insuffisantes, l'organisation se réserve le droit, avec l'accord du juge-arbitre, d'annuler ou de regrouper une ou plusieurs séries.
5. Valeur des équipes

La valeur d'une équipe est établie par la somme du meilleur classement entre le double et le mixte pour les deux meilleures femmes et deux meilleurs hommes de l'équipe, suivant le barème ci-dessous :

Série	Points	Série	Points	Série	Points
R6	7	D9	4	P12	1
D7	6	P10	3	NC	0
D8	5	P11	2		

Voici un exemple avec une équipe de 6 joueurs :

Nom du joueur	Classement de Double	Classement de Mixte
Femme 1	D8	D9
Femme 2	D9	D9
Femme 3	D9	P10
Homme 1	D7	D7
Homme 2	D9	D8
Homme 3	D9	P10

Dans notre exemple , la valeur de l'équipe est calculée comme suit :

- points des deux femmes : « femme 1 », 5 points pour son meilleur classement D8 , « femme 2 » , 4 points pour son meilleur classement D9.

- points des deux hommes : « homme 1 » , 6 points pour son meilleur classement D7, « homme 2 » , 5 points pour son meilleur classement D8.

La valeur de l'équipe est de $5 + 4 + 6 + 5 = 20$ points.

En cas d'égalité de classement, nous prendrons en compte la somme des CPPH du meilleur classement entre le double et le mixte pour les deux meilleures femmes et deux meilleurs hommes de l'équipe.

6. La répartition des équipes dans les séries se fera à la moyenne (CPPH) de l'équipe. Seuls les classements de doubles et de mixtes des 2 meilleurs joueurs et 2 meilleures joueuses de l'équipe seront pris en compte. La répartition des équipes dans chacun des tableaux est déterminée par l'organisation et validée par le juge arbitre. Cette répartition ne peut pas être remise en question

Article 5 : ATTRIBUTION DES POINTS

1. les points pour chaque match et chaque rencontre seront attribués selon le tableau suivant :

Par match	Victoire	1 point
	Défaite ou forfait	0 point

Par rencontre	Victoire	3 points
	Match nul	1 point
	Défaite ou forfait	0 point

2. Départage en cas d'égalité à la fin du tournoi :

Si deux équipes terminent à égalité de point, l'équipe ayant remporté la rencontre les opposant est déclarée vainqueur vis-à-vis de l'autre.

Si trois équipes ou plus terminent à égalité, le départage se fera dans l'ordre au match-average, puis au set-average, puis au point-average sur l'ensemble des rencontres.

S'il y a une nouvelle fois égalité, le classement final des équipes sera tiré au sort en la présence des trois équipes par le juge-arbitre ou un de ses adjoints. (Ce principe de départage est appliqué également après la première journée si il y a une égalité entre deux équipes).

3. Forfait d'un joueur en cours de tournoi

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre. Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle ou par le transfert d'un joueur d'une autre équipe (avec accord des capitaines et des joueurs concernés). Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi. Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, les matchs concernés par le joueur blessé seront comptabilisés comme un WO.

Article 6– DEROULEMENT

1. Chaque rencontre se déroule en 4 matchs :

- 1 double dame
- 1 double homme
- 2 doubles mixte

Les joueurs et joueuses d'une même équipe peuvent jouer dans 2 matchs au plus dans chaque rencontre. Un joueur ou une joueuse n'est pas obligé(e) de jouer toutes les rencontres selon le nombre de joueur composant l'équipe.

2. Pour la première rencontre du samedi, les compositions seront à remettre à l'organisation par mail à fredcup-org@gmail.com au plus tard le lundi 13 novembre. Si des modifications doivent être apportées, merci de le signaler aux organisateurs au plus tard le Jeudi 11 décembre.

Les 4 matchs d'une rencontre sont joués même si le résultat est acquis après 3 matchs. En cas d'égalité au nombre de matchs, la victoire sera déterminée au point-avantage.

3. Les joueurs disposent de 3 minutes pour se préparer entre l'appel de leur équipe et le début du match. Les volants devront être testés dès l'arrivée des joueurs sur le terrain.

Passé un délai de 5 minutes, tout joueur non présent sur le terrain est en droit d'être déclaré forfait par le juge arbitre.

4. Un joueur ou une joueuse qui participe à 2 matchs consécutifs, dispose d'un temps de repos d'au moins 20 minutes. Ce temps peut être réduit avec l'accord des 2 équipes.

5. L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif.

6. Tous les matchs sont en auto arbitrage.

Toute équipe retardant volontairement une rencontre peut être sanctionnée par le juge arbitre.

7. Toute l'équipe (effectif minimum: 2 joueurs et 2 joueuses, effectif maximum : 4 joueurs et 4 joueuses) est convoquée 1 heure avant le début de son premier match.

8. Le volant officiel est le RSL Tourney Grade 3 pour les volants plumes. Ils seront en vente sur le lieu de la compétition. Ils doivent être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Les volants sont à la charge des joueurs par partage égal entres les deux joueurs/paires.

9. Tout volant touchant les infrastructures (sauf celles désignées par le juge arbitre) sera déclaré faute, sauf au service où le joueur pourra servir une nouvelle fois, limité à un seul let à chaque service.

10. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

11. Tout participant au tournoi s'engage à ne pas demander de droits à l'image en cas de prise de photos ou film lors du déroulement de la compétition.

12. Toute participation implique l'adoption du présent règlement